

**Première conférence européenne de l'économie sociale
dans les pays d'Europe centrale et orientale
"Elargir l'économie sociale"**

**Prague, le 25 octobre 2002
Conclusions générales**

Ces quelques conclusions ne sauraient être ni un résumé, ni une synthèse des débats de ces riches journées¹. Et elles constituent non un point d'arrivée, mais un point de départ pour nos actions futures. Je tiens à féliciter et remercier tous ceux qui, avec assiduité, par la participation et l'échange, ont permis aux rapporteurs d'avancer plusieurs propositions concrètes et à souligner la qualité des ateliers qui ont animé nos deux jours de réflexion.

A travers l'ensemble de nos travaux, nous avons abordé des questions aussi fondamentales que le développement durable, la cohésion sociale, la création d'emploi, de dialogue social, le développement de l'entrepreneuriat et de ses outils de financement, la modernité de l'économie sociale.

Nous nous sommes réunis autour de l'idée que l'Europe peut et doit constituer le modèle d'une mondialisation des échanges fondée sur le respect profond des hommes, la liberté d'entreprendre et la solidarité entre les générations. Nous nous sommes réunis aussi autour de l'idée d'une Europe généreuse et élargie. Plusieurs pays entreront rapidement dans cette construction politique, économique et sociale, d'autres suivront... Nous considérons cet élargissement comme une chance, tant pour les pays de l'Est que pour les pays de l'Ouest, et bien sûr pour l'économie sociale, dans les deux sens.

L'Europe est bien plus qu'un marché. Elle représente un modèle de société à la recherche d'un équilibre entre compétitivité et solidarité. Les coopératives, mutualités, associations et fondations sont une composante importante de ce modèle : elles représentent 8% des entreprises et 10% de l'emploi et concernent un Européen sur trois. Leur succès ne se mesure pas seulement à leur poids et à leurs performances qui couvrent un large champ allant de la solidarité et de l'action sociale à la puissance économique et financière et à la diffusion des technologies de pointe, il se mesure également, voire principalement par leurs valeurs et leur participation à l'intérêt général. C'est un modèle européen original car pluraliste dans ses formes d'« entreprendre » - comme en témoigne la diversité de nos entreprises de l'économie sociale.

L'Europe, et en particulier la Commission, soutient activement depuis longtemps l'esprit d'entreprise comme élément essentiel du développement durable en même temps que de la compétitivité et du dynamisme de l'Union². C'est pourquoi les entreprises de l'économie sociale ont toute leur légitimité, toute leur place, tout leur rôle - à l'Est comme à l'Ouest. C'est pourquoi il faut leur permettre un juste développement dans la construction européenne à laquelle elles peuvent et doivent apporter beaucoup.

*

* *

1- Les entreprises d'économie sociale sont inscrites dans un territoire. Elles entretiennent des relations privilégiées avec les collectivités locales. Elles assurent le plus souvent un maillage

¹ que vous pouvez retrouver intégralement sur le site

² reconnaissance dès décembre 1989 à travers une communication de la Commission au Conseil des ministres intitulée : « Les entreprises de l'économie sociale et la réalisation du marché sans frontières ».

nous devons parvenir à renforcer notre capacité d'innovation et la recherche de solutions concrètes, et les partager dans le respect de l'autonomie et la mise en œuvre de la solidarité.

B- Parce que l'Europe s'est fixée à **Lisbonne** des objectifs pour atteindre une société de la connaissance, nos entreprises de l'économie sociale doivent contribuer activement à cette construction d'une économie compétitive et performante, productrice de cohésion sociale. Face à l'émergence de grands groupes multinationaux, elles doivent donc **créer des alliances** et des coopérations, entre Est et Ouest comme au sein de l'Europe centrale et orientale, notamment à travers les technologies de l'information et de la communication, et créer des réseaux coordonnés pour être plus efficaces. **Les statuts européens** comme celui de la société coopérative européenne, dont nous souhaitons l'adoption définitive très rapidement et ceux à venir de l'association, de la mutualité et de la fondation européenne, pourraient constituer des instruments juridiques pour ces réseaux.

C- La croissance durable, dans une Europe élargie **passé aussi par des politiques communautaires et nationales de soutien à l'économie sociale**. Ainsi, il est proposé d'établir un nouveau programme pour le développement de l'économie sociale dans les dix pays candidats qui pourrait comprendre plusieurs lignes d'expérimentation trans-nationale sur le modèle du projet SCOPE, mais aussi une meilleure ouverture du programme PHARE à l'économie sociale.

D- De même, il y a un **besoin urgent d'instruments financiers** pour la création ou le développement des entreprises d'économie sociale dans les pays candidats. Des partenariats devraient ainsi pouvoir être trouvés entre les fonds mutuels, les banques coopératives et les institutions financières européennes telle la Banque Européenne de Développement. Plusieurs dispositifs existant dans les pays de l'Union ont été décrits lors des travaux d'atelier. Je pense, en particulier, aux différentes sociétés de garantie, de caution mutuelle, aux associations d'aide à la création d'entreprise ou encore aux fonds mutuels italiens qui permettent l'aide au développement dans le respect de l'autonomie des entreprises. Une aide au transfert de compétences et une aide à la constitution de fonds propres ou de fonds de roulement par la mise en place de garanties pourraient être soutenues par les programmes communautaires.

E- C'est pourquoi il faut veiller, avec votre soutien, à ce que **les traités reconnaissent l'existence de l'économie sociale et que chaque pays puisse se doter d'un cadre législatif** afin de préserver une économie diversifiée et la libre organisation des entreprises coopératives ou mutualistes et la libre association et mutualisation des services. C'est pourquoi il est important que nous ayons pu ensemble démontrer la modernité et l'inventivité de nos organisations.

Pour cela, il nous faut poursuivre nos échanges et nos travaux. Nous devons **convaincre la Convention** - qui propose une réforme des traités pour tenir compte de l'élargissement et des attentes des citoyens - d'inciter les Etats membres et les candidats à l'élargissement à réellement prendre en compte la contribution de nos organisations aux politiques communautaires. Ses représentants ont déjà été saisis par la CEP-CMAF, mais il est important que chaque pays fasse de même auprès de ses délégués nationaux à la Convention.

F- L'amélioration de la législation nationale est partout considérée comme une vraie priorité. De plus, au plan de l'Union européenne, les futurs aménagements du droit communautaire de la concurrence actuellement en préparation doivent **définitivement écarter toutes les discriminations** qui touchent encore nos organisations, alors qu'elles sont une composante indispensable de la liberté économique face aux concentrations qui se multiplient, parfois au détriment des consommateurs ou des travailleurs.

Il pourrait être mis en évidence une série de situations où l'évolution globale du droit des sociétés commerciales s'est faite au détriment des sociétés d'économie sociale. Il faut donc

Nos travaux ont montré ce que nous pouvons apporter à la construction d'une Europe des valeurs qui soit à la fois une Union et une Communauté. Ayons confiance en nos propres forces, soyons fiers de ce que nous sommes, déterminés de ce que nous voulons.

Je remercie les organisateurs de ces premières rencontres européennes de l'économie sociale, tout particulièrement nos hôtes et amis tchèques, le Cecop et Rainer Schlüter, l'ensemble des sponsors, les interprètes et chacun d'entre vous qui par votre participation active avez permis que ces rencontres soient une réussite. Merci et au revoir.

Etienne PFLIMLIN
Président du CCACE
et du Crédit Mutuel (France)